

F **Fondation**
S **Sophie-Barat**
B

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2023-30 juin 2024



Photo : Fondation Sophie-Barat

2023-2024 – LA RENAISSANCE

Après quelques années difficiles liées à la pandémie et la mise en place du CSSDM, la Fondation Sophie-Barat renaît de ses cendres.

Depuis fin 2022, la nouvelle administration de la Fondation Sophie-Barat a mis les bouchées doubles pour restructurer l'OBNL, fondée en décembre 1993, et lui donner les moyens d'assumer sa mission de nouveau

« [...] favoriser l'épanouissement des étudiants par le développement d'un milieu de vie dynamique à l'École Sophie-Barat et, plus largement, dans sa communauté ».

Ses 3 principaux objectifs demeurent, depuis 30 ans :

- Encourager la participation des étudiants aux activités culturelles, scientifiques et sportives
- Appuyer les enseignants dans leur travail d'enrichissement pédagogique auprès des élèves
- Soutenir le développement de projets suscitant la participation de nombreux étudiants

Pour ce faire, la Fondation Sophie-Barat contribue, notamment, au financement de projets liés à ses axes d'intervention prioritaires : Arts, lettres, sciences et sports, Culture et patrimoine, Transition socio-écologique.

Arts, lettres, sciences et sports



Travaux d'enrichissement pédagogique auprès des élèves, notamment dans les disciplines liées aux arts et lettres, aux sciences et aux sports

Culture et patrimoine



Initiatives en relation avec l'enrichissement de la culture générale des élèves, la sauvegarde et la mise en valeur patrimoniale de l'École dans son environnement

Transition socio-écologique



Projets qui réfèrent aux nécessaires transformations environnementales, économiques et sociales qui découlent, notamment, de la crise climatique mondiale et de l'évolution des sociétés civiles

Plusieurs étapes-clés préalables au lancement

Restauration du statut d'organisme de bienfaisance¹

Le statut d'organisme de bienfaisance de la Fondation Sophie-Barat avait été révoqué par l'Agence de revenu du Canada (ARC) en date du 4 décembre 2021 pour « Défaut de production ». Dès leur entrée en poste en automne 2022, les nouveaux administrateurs ont collaboré pendant plusieurs mois avec l'ARC et différentes instances (REQ, etc.) pour rectifier les déclarations incomplètes des dernières années et transmettre divers documents administratifs manquants, des rapports d'activités et des états financiers antérieurs.

Après examen du dossier, l'ARC a confirmé en août 2023 le réenregistrement du statut d'organisme de bienfaisance pour la Fondation Sophie-Barat. Ainsi, l'ARC restaure, sans préjudice, le droit de la Fondation Sophie-Barat, de façon rétroactive à 2021, de collecter des fonds et émettre des reçus pour fins d'impôts.

Refonte de l'identité visuelle la Fondation Sophie-Barat

Avec l'abolition des commissions scolaires francophones par le Gouvernement québécois en février 2020 et l'avènement du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) en remplacement de la Commission scolaire de Montréal, la *Fondation des élèves de Montréal* a été créée pour « financer des programmes, des activités et des projets pour les élèves des écoles publiques de Montréal », à la demande exclusive des établissements scolaires et dans le cadre de programmes encadrés par le Ministère de l'éducation.

De nombreuses organisations et fondations indépendantes, mais liées historiquement à des écoles publiques de la CSDM, ont ainsi perdu toute visibilité. Ces organisations, dont la Fondation Sophie-Barat, aussi connue sous le nom de Fondation de l'école Sophie-Barat, ont donc « perdu » leurs sites Internet, absorbés par la CSDM au profit de la *Fondation des élèves de Montréal*. D'autres ententes ou partenariats avec la CSDM ont malheureusement pris fin.

La Fondation Sophie-Barat a saisi cette opportunité pour redéfinir son image corporative avant de relancer ses activités publiques.



Le nouveau logo témoigne de son attachement à l'école Sophie-Barat, à ses valeurs historiques et patrimoniales et à son rayonnement auprès de sa communauté.

¹ Voir plus d'information sur le site de l'Agence de revenu du Canada - <https://apps.cra-arc.gc.ca/ebci/hacc/srch/pub/dsplyRprtngPrd?q.srchNmFltr=fondation+sophie+barat&q.stts=0007&selectedCharityBn=887770287RR0001&dsrdPg=1>

Nouveaux outils de communication

De nouveaux outils virtuels de communication ont également été créés, afin de promouvoir notre mission, nos valeurs et nos activités :

Un nouveau site Internet

<https://www.fondation-sophie-barat.org>



Des pages institutionnelles sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn)



Bannière et publications promotionnelles

Le nouveau logo a été intégré aussi dans les documents promotionnels et les dépliants.

Il figure aussi sur la nouvelle bannière événementielle de la Fondation.



Reprise des activités publiques

De juillet 2023 à juin 2024, la Fondation Sophie-Barat a repris progressivement ses activités dans l'espace public de l'école et auprès de la communauté de Sophie-Barat.

Soutien aux projets de l'école

La Fondation Sophie-Barat s'est impliquée dans le soutien d'activités liées à chacun de ses axes d'intervention. Elle a aussi contribué à la diffusion de ces initiatives auprès de sa communauté.

Arts, lettres, sciences et sports	Arts et lettres <ul style="list-style-type: none">• Spectacles de variétés - location / achats d'équipements divers (2023 et 2024) Sciences <ul style="list-style-type: none">• <i>Voyage scientifique Charlevoix</i> (mai 2024) Sports <ul style="list-style-type: none">• Voyage de ski (mars 2023) - Partenariat Fondation Eclo• Championnat provincial scolaire de Futsal - Phénix de Sophie-Barat (printemps 2024)
--	---



Spectacle de variétés²



Voyage scientifique Charlevoix 2024³

² Photo : Fondation Sophie-Barat

³ Photo : courtoisie Renée Bernard

Culture et patrimoine

- Veille patrimoniale continue, particulièrement durant les travaux de réhabilitation du bâtiment principal de l'école (en continu)
- « *Habiter les Ruines* » (2023 et 2024) - *Ateliers de création* - Prises de vues et production de capsules vidéo (2023-2025)
- « *Habiter les ruines - Le film* » : (2023-2025) - Projet de documentaire, par Pascale Ferland et Martin Laroche (Les Films de l'Autre)
- Conférence « *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026* » - (mai 2024) - Partenariat avec la Société d'histoire d'Ahuhtsic-Cartierville



Conférence « *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026* » -
Photo : courtoise SHAC / Nicolas St-Germain



Conférence « *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026* » -
Photo : courtoise SHAC / Nicolas St-Germain

Transition socio-écologique

- Aménagement d'un boisé et d'un jardin nourricier - Études de faisabilité (hiver 2023)
- Promotion du 1^{er} Défi 30 h de la Faim de l'école Sophie-Barat (avril 2024)
- Participation aux activités du Mois de la transition ^[4] (mai 2024)



Conférence « *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026* » -
Photo : courtoise SHAC / Nicolas St-Germain



Défi 30 heures de la Faim - Photo : Document promotionnel Petra Mucibabic

⁴ La conférence « *Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026* » s'est déroulée dans le cadre officiel des activités du *Mois de la Transition*.

Activités de promotion et notoriété de la Fondation

Tout au long de l'année scolaire, la Fondation Sophie-Barat a participé, à titre d'invitée permanente, aux rencontres du Conseil d'établissement (CÉ) de l'école. Bénéficiant d'un point statutaire à l'ordre du jour, la Fondation a pu échanger avec la direction et les membres du CÉ et bénéficier d'un accès privilégié aux actualités et aux enjeux de l'école.

Afin de développer sa notoriété auprès du public et des différents partenaires potentiels, la Fondation Sophie-Barat a pris part à plusieurs activités de réseautage de proximité, dont la *Foire aux rencontres*, qui rassemblait divers organismes proches de l'école, la *Fête de l'arrondissement* et le *Forum alimentaire Ahuntsic* (avril 2024).



Fête de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville
Photo : Fondation Sophie-Barat



Conférence « Patrimoine et engagement citoyen au Sault-au-Récollet, 1976-2026 »
Photo : courtoise SHAC / Nicolas St-Germain / SHAC



Foire aux rencontres Sophie-Barat
Photo : Fondation Sophie-Barat

Elle a également renforcé sa collaboration avec divers partenaires, dont Les Amis du village historique du Sault-au-Récollet (AVHSR), la Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) et la Maison des jeunes Ahuntsic.

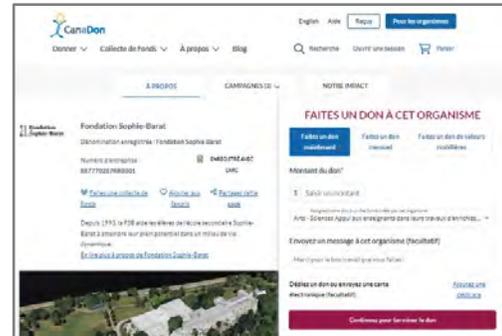
Financement

En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada, la Fondation Sophie-Barat recueille des dons et les reverse à des projets sélectionnés dans le respect des contraintes légales et réglementaires.

Son financement repose avant tout sur vos dons. Elle compte sur votre soutien à titre de parent, ami, partenaire ou membre de la communauté élargie de l'École Sophie-Barat, pour financer sa mission générale ou dédier vos dons à l'un des projets liés à nos axes d'intervention.

La Fondation Sophie-Barat a choisi une plateforme dédiée pour son financement et celui des campagnes dédiées de collecte de fonds. Elle est gérée par l'organisme canadien indépendant, spécialisé et digne de confiance, Canada Helps/Canada Don.

Visitez notre page de profil à : <https://www.canadahelps.org/fr/dn/97508>



Capture d'écran de la page de profil de la Fondation Sophie-Barat sur la plateforme Canada Helps

Revenus et des dépenses - Faits saillants

Tout au long de l'année 2023-2024, des campagnes de levées de fonds ont été créées sur Canada Helps/Canada Don, relayées notamment par l'école, sur Internet et dans les réseaux sociaux, afin de recueillir des dons en appui à ces projets, pour un montant total de 1 849,59 \$. La Fondation Sophie-Barat a également reçu un don institutionnel de 500 \$.



Cumulés aux fonds disponibles de la Fondation Sophie-Barat, perçus au cours des dernières années, la Fondation Sophie-Barat a alloué la somme globale de 7 354,35 \$ à l'école pour soutenir la tenue des activités mentionnées plus haut, ce qui représente 82,28 % de ses dépenses annuelles.



Voir détails dans l'État des résultats au 30 juin 2024 en pages suivantes

2024–2025 : ANNÉE DE CONSOLIDATION

L'année 2024-2025 permettra à la Fondation Sophie-Barat de consolider et développer ses liens avec la communauté élargie de l'école et, en premier lieu, avec l'ensemble des parents et des enseignants afin de faire mieux connaître sa mission et ses activités.

Recruter des membres actifs et développer des partenariats stratégiques

La Fondation Sophie-Barat doit renforcer son équipe d'administrateurs et de membres actifs, prêts à s'investir dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action, incluant le développement de ses partenariats et la recherche active de financement pour l'OBNL.

Poursuivre le soutien apporté aux projets de l'école

La Fondation Sophie-Barat souhaite collaborer plus étroitement avec la direction de l'école et les directions adjointes afin de mieux planifier ses interventions et desservir les élèves des différents secteurs (Adaptation scolaire, Régulier et Défi) sur les trois sites d'enseignement.

Des campagnes de levée de fonds dédiées seront créées à nouveau pour venir en soutien à ces initiatives ponctuelles.

Développer la notoriété de la Fondation Sophie-Barat

La Fondation Sophie-Barat participera de nouveau aux événements de réseautage organisés par la communauté de Sophie-Barat. Elle prendra part aux activités organisées par l'école (assemblée générale des parents, rencontres parents-élèves, etc.) et par diverses organisations (Maison des jeunes Ahuntsic, Amis du village historique du Sault-au-Récollet, Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville, etc.) afin de faire rayonner ses engagements et mobiliser la communauté sur les enjeux de l'éducation et de la citoyenneté, de la culture et du patrimoine et de la transition socio-écologique.

Souligner le 30^e anniversaire de la Fondation Sophie-Barat

Fondée en décembre 1993, la Fondation Sophie-Barat a obtenu son statut d'organisme de bienfaisance en 1995. Elle poursuit donc sa mission depuis maintenant 30 ans !

Cet anniversaire sera souligné aux cours de diverses activités (à définir) tout au long de l'année 2024-2025.

BILAN AU 30 JUIN 2024

	30-juin-24	30 juin 2023	30 juin 2022
ACTIF			
Encaisse fond général	12 450,87 \$	15 743,19 \$	15 441,59 \$
Petite caisse (espèces)	223,00 \$	223,00 \$	- \$
Comptes à recevoir		- \$	- \$
TOTAL DES ACTIFS	12 673,87 \$	15 966,19 \$	15 441,59 \$
PASSIF			
Comptes à payer	(300,00) \$ ^[1]	(75,00) \$	- \$
TOTAL DU PASSIF	(300,00) \$	(75,00) \$	- \$
SURPLUS			
Surplus accumulé (distribué)	(7 354,35) \$	(3 440,32) \$	301,60 \$
TOTAL ACTIF, PASSIF ET SURPLUS ACCUMULÉ	5 019,52 \$	12 450,87 \$	15 743,19 \$

Note

[1]

Facture Amalgamo T-Shirts F2024-010-FSB - Chèque #768 pas encore encaissé par le fournisseur (pour Maison des jeunes Ahuntsic)



La Fondation Sophie-Barat compte sur vous !

La Fondation s'identifie à la culture de son milieu d'origine, particulièrement en matière de développement de la pédagogie et de la recherche scientifique, d'enrichissement et de diffusion de la culture par le soutien et la promotion de projets innovants en éducation. Ses actions visent à favoriser l'épanouissement des jeunes dans un milieu de vie scolaire dynamique et motivant, et à accentuer leur contribution à l'évolution de la culture et de la science dans notre société.

La Fondation a besoin de votre soutien, à titre de parent, d'ami, de partenaire ou de membre de la communauté élargie de l'école, pour poursuivre sa mission.

Vous souhaitez nous aider ?

Vous avez des idées, des commentaires ? Vous souhaitez échanger avec nous, contribuer à nos activités ?

- Contactez-nous par courriel à communication@fondation-sophie-barat.org
- Remplissez ce formulaire : <https://www.fondation-sophie-barat.org/contact/>

Comment faire votre don ?

- En ligne sur notre page Canada Don :
<https://www.canadahelps.org/fr/dn/97508>
- En ligne sur notre site Internet :
<https://www.fondation-sophie-barat.org/axes/dons/#modalites>
- Par chèque en remplissant ce court formulaire :
https://fondation-sophie-barat.org/cheque_don_FSB
- En espèces lors des différents événements

Chaque don admissible donne lieu à l'émission d'un reçu fiscal.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

<https://www.fondation-sophie-barat.org>

facebook.com/fondationsophiebarat

<https://www.linkedin.com/company/fondation-sophie-barat/>